

Luxeuil-les-Bains développe le sport sous différentes facettes

Amoureux du sport et de la politique depuis son plus jeune âge, Stéphane Kroemer a associé ses deux passions en devenant adjoint aux sports de Luxeuil-les-Bains (70) en 2012. Ce chercheur en microbiologie est également élu au sein de l'intercommunalité ce qui facilite les échanges entre les deux collectivités.

Quelles sont les grandes étapes de votre parcours ?

Je fais du sport depuis l'âge de 12 ans et suis devenu arbitre officiel de basket-ball dès 1988 puis formateur, évaluateur et président de la commission régionale des arbitres. En 2012, j'ai été nommé vice-président de la Ligue régionale de Franche-Comté de basket-ball, puis élu président en juin 2016, avant d'être élu au comité directeur de la FFBB en octobre dernier.

Au niveau politique, à Luxeuil-les-Bains, je suis devenu conseiller municipal délégué au sport en 2008, puis adjoint au maire en charge de la jeunesse et des sports à partir de septembre 2012. Je suis également vice-président de la Communauté de communes du pays de Luxeuil en charge des équipements collectifs. J'ai également été conseiller régional de Franche-Comté de 2010 à 2015.

Comment êtes-vous devenu président de la commission "Sport, Ruralité et Montagne" de l'ANDES ?

Dès le début de mon mandat d'adjoint aux sports, j'ai souhaité intégrer l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) afin d'échanger avec d'autres élus sur nos problématiques communes. Ce réseau d'élus aux sports est très intéressant car l'association représente les collectivités locales auprès de nombreuses instances (CNDS, Ministère des Sports, fédérations...).

Lors de mon second mandat, j'ai décidé de m'impliquer davantage en intégrant la commission "Sport, Ruralité et Montagne" et ainsi d'œuvrer de manière très opérationnelle. Après l'élection de Marc Sanchez comme Président de l'Andes, j'ai eu l'opportunité de prendre sa succession à



Stéphane Kroemer a souhaité prendre la présidence de la commission "Sport, Ruralité et Montagne" de l'Andes pour apporter des solutions concrètes au sport en milieu rural.

la tête de cette commission et souhaité apporter des solutions concrètes au sport en milieu rural. Par exemple, nous avons récemment travaillé sur une fiche synthétique répertoriant toutes les demandes de subventions possibles pour l'investissement dans les équipements sportifs. Ces informations ont ainsi permis à la Ville où je suis élu de solliciter 151 000 euros supplémentaires de subvention dans le cadre de la rénovation du Palais des Sports, prévue dans quelques mois

Quel est le rôle de cette commission ?

L'objectif est de représenter le milieu rural et la montagne au sein des différentes instances, séminaires ou congrès traitant de sport. Dernièrement, nous avons ainsi participé à un séminaire avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Gironde pour parler du sport en milieu rural. Nous nous attachons également à travailler sur



Cette commune de 7 200 habitants dispose de plusieurs équipements sportifs, dont plusieurs terrains de grand jeu, pour accueillir les 24 clubs dont celui de football comptant 200 licenciés.

des documents et outils divers pour développer le sport dans nos territoires. Nous venons de finaliser ce document sur les sources de financement des équipements sportifs dans les territoires ruraux et de montagne, dont la publication est prévue prochainement. Pour cette année 2017, nous allons aussi travailler sur les sports de nature.

Pouvez-vous présenter l'importance du sport à Luxeuil-les-Bains ?

Cette commune d'environ 7 200 habitants compte 2 300 licenciés sportifs répartis dans 24 clubs dont les plus importants en nombres de licenciés sont ceux de handball (300 licenciés), basket-ball (250) et le football (200). Nous disposons notamment d'un Palais des Sports composé d'un dojo, d'une salle d'haltérophilie et de musculation, d'une salle d'escrime, d'une grande salle multisports et d'une tribune de 500 places. Nous avons aussi un stade avec un terrain d'honneur et deux terrains d'entraînement en gazon naturel, un terrain annexe en stabilisé, une piste d'athlétisme de 400 m et des aires de saut. Nous possédons aussi une halle des sports, un boulodrome ou encore un complexe de tennis.

L'une de nos priorités est de proposer l'accès au sport au plus grand nombre. Ainsi, depuis 2010, la ville prend en charge, à hauteur de 50 %, la première adhésion des sportifs luxoviens à un club sportif de notre ville. Le coût pour la collectivité est compris entre 6 000 et 8 000 euros par an. En 6 ans, près de 450 licenciés supplémentaires ont rejoint les clubs, ce qui montre la réussite de ce dispositif.

Par ailleurs, étant une ville thermale reconnue, nous accueillons tout au long de l'année des équipes nationales et de haut-niveau pour des stages sportifs. Par exemple, plusieurs équipes de basket-ball de Pro A (Paris Levallois, Orléans Loiret...), des équipes de handball (Equipe nationale de Russie, Le Havre AC, Fleury-les-Aubrais, Nantes...) ou encore des clubs de football (FC Metz, Dijon Côte d'Or...). Ces stages représentent environ un tiers du chiffre d'affaires de la centrale de réservations de notre office de tourisme. Nous organisons également plusieurs événements sportifs majeurs comme la course cyclo-sportive des "3 Ballons" avec la présence de 4 500 cyclistes et leurs accompagnateurs. Le coût de l'organisation revient à environ 25 000 euros (coût du prestataire extérieur, logistique...) pour des retombées annuelles entre 800 000 et 1 million d'euros pour le tissu économique local.

Comment est géré le service des sports de la Ville ?

Il est composé de 11 agents qui remplissent, de manière classique, des missions d'animation, d'administration et



Depuis 2002, c'est la communauté de communes qui gère la piscine des 7 chevaux, pour un coût de fonctionnement annuel de 410 00 € TTC.

de logistique dans le cadre des événements organisés. Notre budget de fonctionnement est de 450 000 euros TTC et la partie investissement est variable. Par exemple, si elle était de 70 000 euros en 2016, elle a augmenté à 400 000 euros cette année avec la réfection en cours du Palais des Sports dont le montant est de 750 000 euros répartis sur trois exercices financiers. Nous allons notamment le remettre aux normes avec la mise en place d'une isolation extérieure et le changement de la toiture. Alors que la structure nous coûte environ 20 000 euros TTC de chauffage par an, nous devrions à terme économiser près de 50 % de cette somme. La Communauté de communes gère également d'autres équipements sportifs sur le territoire luxovien.

Comment se passe cette gestion commune au niveau des équipements ?

Nous avons souhaité mutualiser les deux services en commençant par l'élu (rires), c'est pourquoi j'ai cette double casquette. Si l'intercommunalité dispose d'un service équipements collectifs de 13 agents, la partie sport est mutualisée avec notam-

ment une seule secrétaire administrative. Le soir, nos gardiens ferment à la fois les équipements sportifs gérés par la Ville et ceux de la Communauté de communes. Cette dernière gère la piscine (bassin intérieur de 25 m et une pataugeoire extérieure) depuis 2002 : le coût de fonctionnement annuel est de 410 000 euros pour 63 000 euros de recettes. Etant obsolète, nous lançons un projet de nouvel équipement sur plusieurs années pour un budget d'environ 10 millions d'euros TTC. Enfin, l'intercommunalité gère un grand complexe sportif (200 000 euros de fonctionnement par an).

Quels sont les autres projets concernant le sport ?

Nous souhaitons développer un espace de sport de pleine nature autour d'un lac communal. De nombreuses personnes viennent y courir et nous allons inaugurer prochainement un parcours de santé et une aire de fitness en accès libre. Nous aimerions aussi agrémenter le site d'un parcours d'accrobranche. C'est un lieu idéal pour ce type d'aménagement, d'autant plus qu'il est situé à proximité de la future piscine.